

Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°28

Période du 01 au 10 octobre 2023



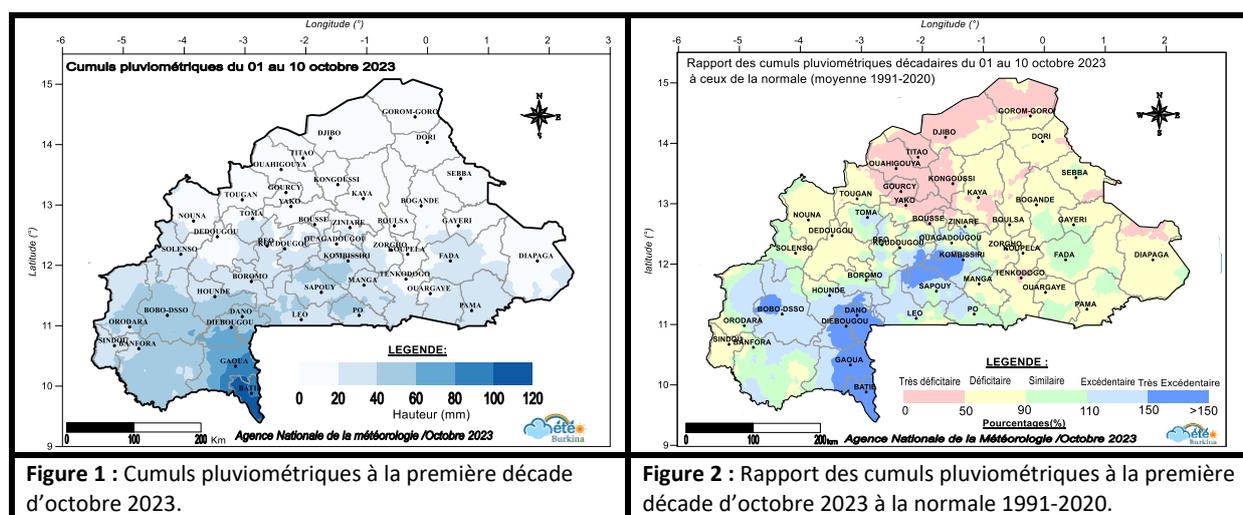
SOMMAIRE

- Faible incursion des vents de mousson sur l'ensemble du pays ;
- Cumuls pluviométriques décadaires déficitaires par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Hausse des températures moyennes et des humidités relatives moyennes de l'air sous abri par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Situation agricole ;
- Suivi de la végétation par satellite ;
- Perspectives pour la semaine à venir ;
- Prévisions saisonnières ;
- Conseils agrométéorologiques.

I Situation pluviométrique

La première décade du mois d'octobre 2023 a été caractérisée par une faible activité de la mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décadaires oscillant entre 3,3 mm à Markoye et 99,8 mm à Batié.

La première décade du mois d'octobre 2023 a été caractérisée par une faible incursion des vents de mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs de pluie décadaires enregistrées ont varié de **3,3 mm** en un (1) jour à **Markoye** dans la province de l'Oudalan à **99,8 mm** en cinq (5) jours à **Batié** dans le Nounbiel (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **déficitaires** sur la majeure partie du pays. Cependant, dans certaines localités des régions de l'Est, du Centre-Sud, du Centre-Ouest, du Centre, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et des Cascades, une situation pluviométrique **similaire à excédentaire** a été observée (figure 2).



Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 10 octobre 2023, ils ont oscillé entre **402,5 mm** en trente-quatre (34) jours à **Markoye** dans la province de l'Oudalan et **1091,1 mm** en soixante-sept (67) jours à **Baguera** dans la province de Loumana (figure 3). Comparés à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires** sur la majeure partie du pays. Néanmoins, dans certaines localités des régions de l'Est, du Centre-Nord, du Nord, du Centre-Est, du Plateau Central, du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, la situation pluviométrique a été **déficitaire** (figure 4).

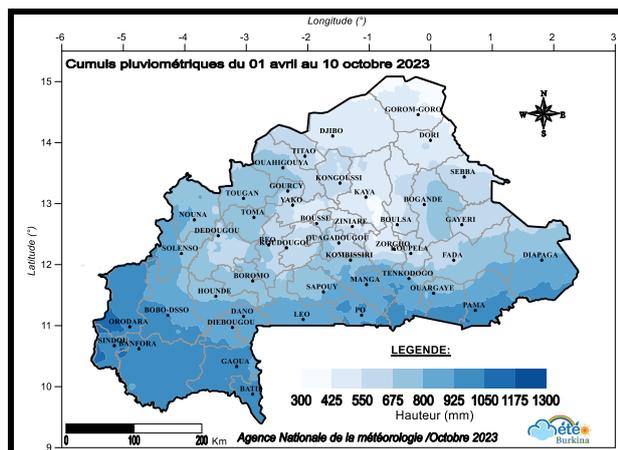


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 10 octobre 2023.

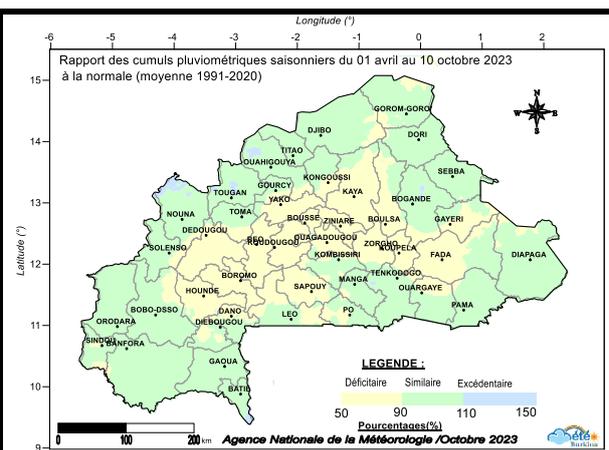


Figure 4 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1^{er} avril au 10 octobre 2023 à la normale 1991-2020.

Comparés à l'année précédente, ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **déficitaires** sur la majeure partie du pays. Néanmoins, une situation pluviométrique **similaire à excédentaire** a été observée dans certaines localités des régions de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Sud, du Sahel, du Nord, des Hauts-Bassins, de la Boucle Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest (figure 5).

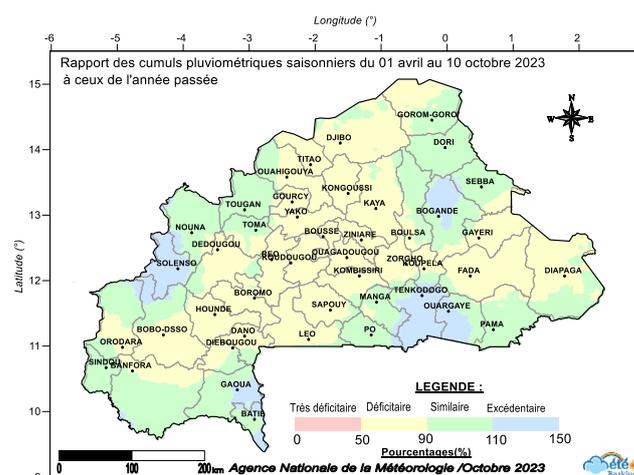


Figure 5 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1^{er} avril au 10 octobre 2023 à ceux de l'année précédente.

II Situation Agrométéorologique

Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes ainsi que les humidités moyennes relatives de l'air sous abri ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).

2.1 Evolution de la température moyenne sous abri

Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri se sont étendues entre **26,5 °C** à Toussiana dans la province du Houet et **32,5 °C** à Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan (figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont accusé une hausse sur la l'ensemble du pays (figure 7).

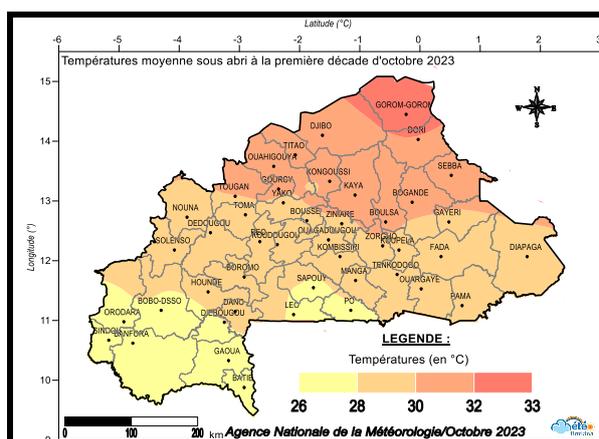


Figure 6 : Températures moyennes sous abri à la première décennie d'octobre 2023.

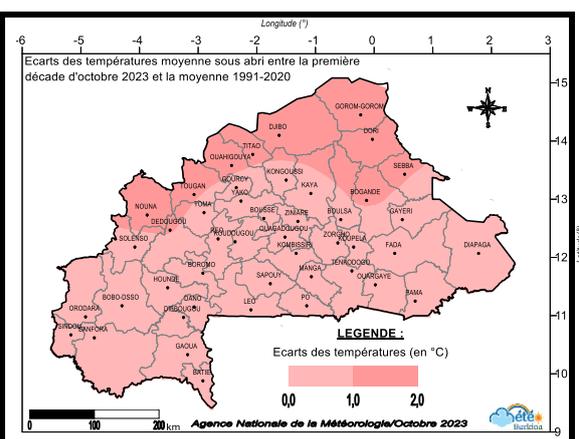


Figure 7 : Ecart des températures moyennes sous abri entre la première décennie d'octobre 2023 et la moyenne (1991-2020).

2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la première décennie du mois d'octobre 2023, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **53 % à Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **90 % à Niangoloko** dans la Comoé (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur la majeure partie du pays. Par contre, une légère baisse de ce paramètre a été constatée dans certaines localités des régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun (figure 9).

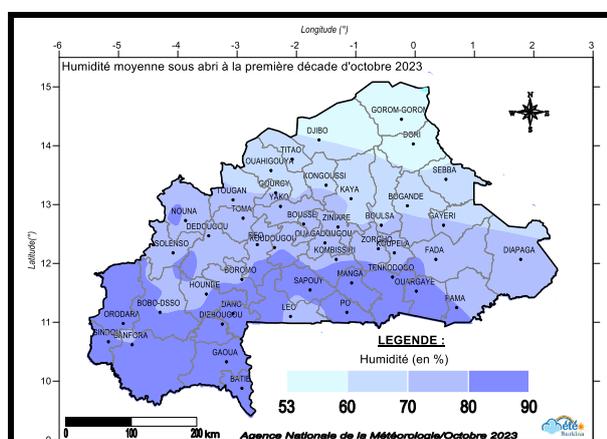


Figure 8 : Evolution de l'humidité relative moyenne à la première décennie d'octobre 2023.

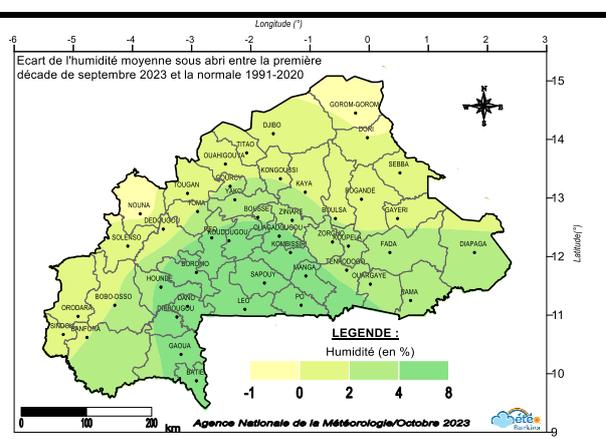


Figure 9 : Ecart de l'humidité relative moyenne entre la première décennie d'octobre 2023 et la moyenne (1991-2020).

III Situation agricole

A la première décennie du mois d'octobre, les principales opérations culturales observées dans les différentes régions agricoles sont essentiellement les récoltes des légumineuses, notamment les arachides, le niébé et le voandzou. On note également la poursuite des récoltes du maïs, du riz, de la patate douce, de l'igname et du manioc dans certaines localités de la moitié sud du pays.

Les stades phénologiques prédominants sur l'ensemble des régions agricoles sont principalement la maturation des cultures.

La maturation en cours concerne principalement les spéculations comme le sorgho, le mil, le riz et le coton sur la majeure partie du pays.

La situation phytosanitaire reste toujours sous contrôle à la faveur des traitements phytosanitaires appropriés.

Les figures 10a, 10b et 10c ci-dessous indiquent les différentes dates climatiques (moyenne 1991-2020) de fin de la saison des pluies en année moyenne, précoce et tardive.

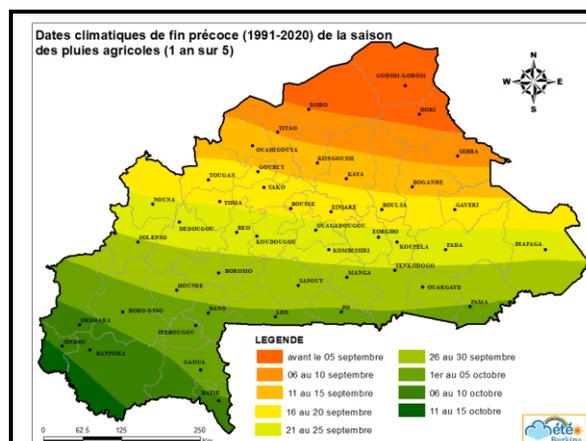
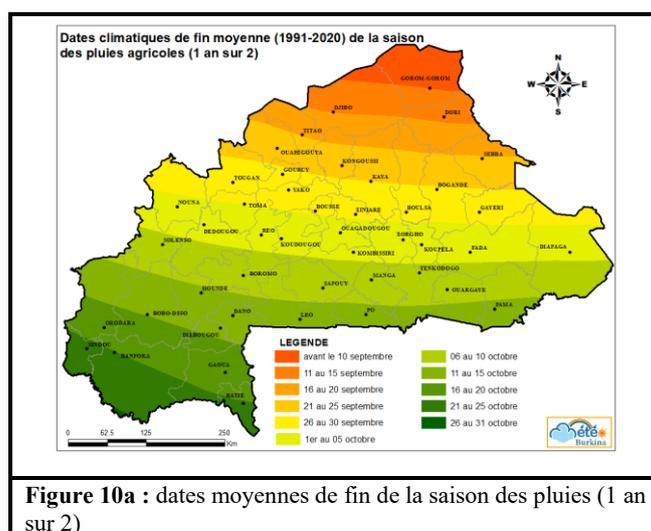


Figure 10b : Dates de fin de la saison des pluies en année précoce (1 an sur 5)

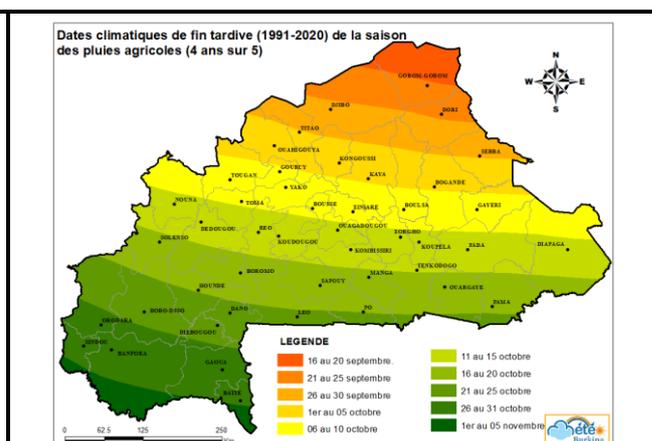


Figure 10c : Dates de fin de la saison des pluies en année tardive (4 ans sur 5)

IV. Suivi de la végétation

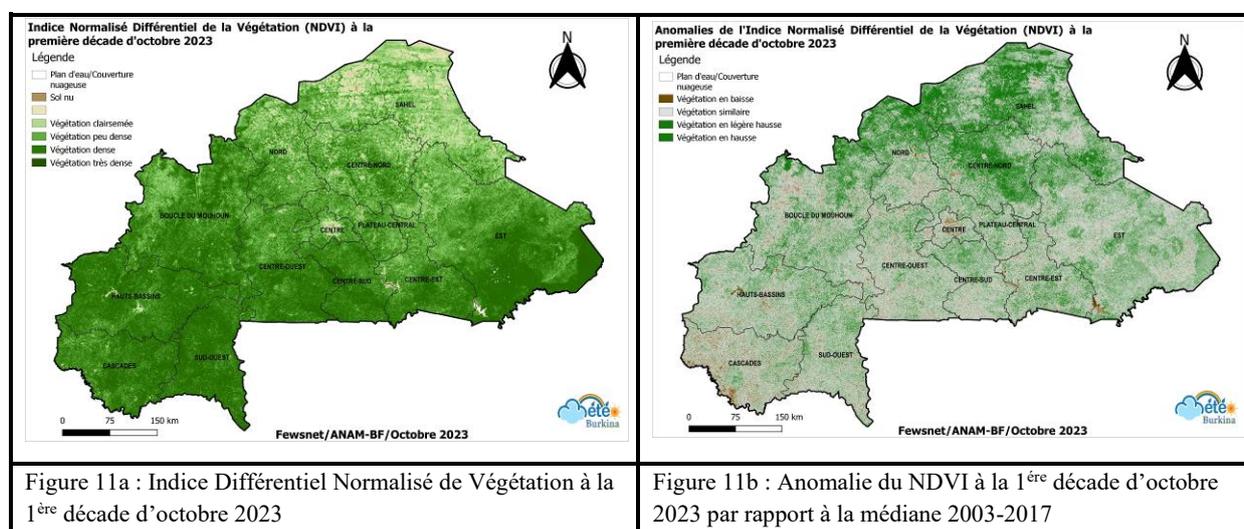
Indice de végétation

Le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime

l'activité chlorophyllienne des végétaux et constitue ainsi une mesure de la quantité et de la vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée.

A la première décennie du mois d'octobre 2023, la végétation est dense sur la majeure partie du pays avec un couvert végétal très dense dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ainsi que dans la moitié sud des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est. On note également dans ces mêmes régions une amélioration du couvert végétal par rapport à la décennie précédente (figure 11a).

Par rapport à la médiane historique (2003-2017), nous observons des conditions de croissances végétales similaires voire une avancée sur la majeure partie du territoire national. Cependant, un retard de la croissance végétative est observé dans certaines localités des régions des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (figure 11b).



V. Perspectives pour la période du 13 au 19 octobre 2023

Au cours de la période du 13 au 19 Octobre, l'activité pluvieuse de la mousson sera faible à modérée sur le pays. Le ciel sera en général nuageux **avec des manifestations pluvio-orageuses majeures attendues sur le territoire autour du 16 et 17 octobre. Des cumuls pluviométriques hebdomadaires pouvant excéder 25 mm sont prévus dans certaines localités des régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-ouest, de l'Est, du Centre-Ouest et du Centre-Sud** (Figure 12). En moyenne, les températures minimales seront comprises entre 22°C et 30°C, tandis que les maximales oscilleront entre 34°C et 41°C (Figures 13 et 14).

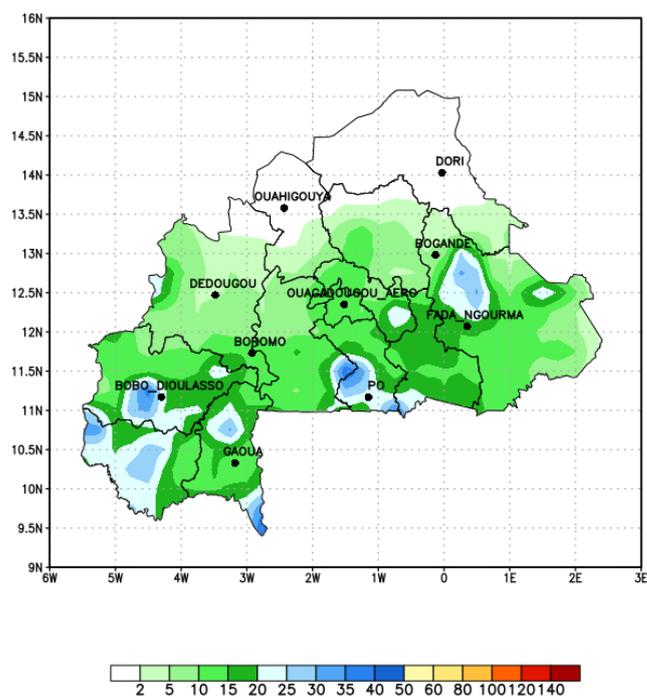


Figure 12 : cumuls pluviométriques prévus du 13 au 19 octobre 2023 (Source NOAA GFS)

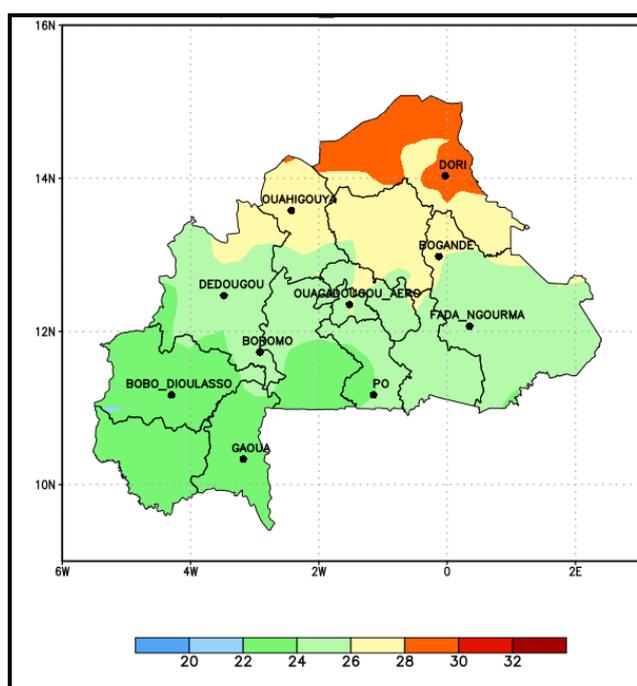


Figure 13 : Températures minimales prévues du 13 au 19 octobre 2023 (Source NOAA GFS)

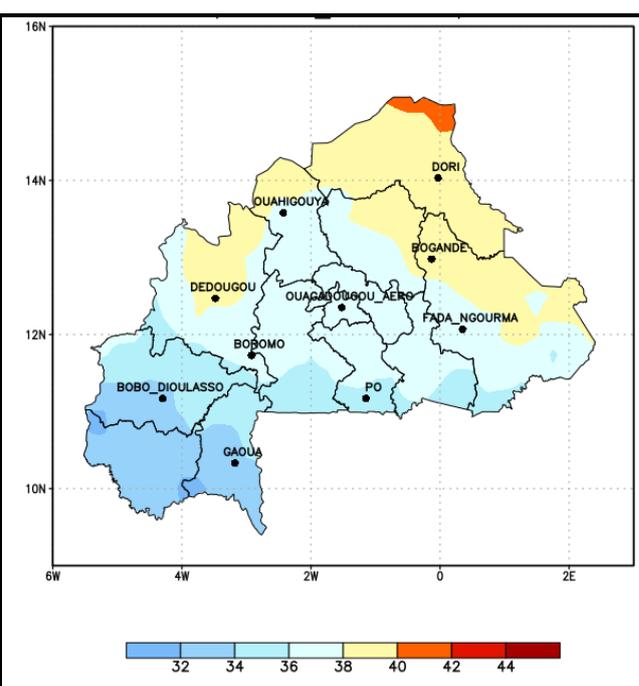


Figure 14 : Températures maximales prévues du 13 au 19 octobre 2023 (Source NOAA GFS)

VI. PRÉVISIONS SAISONNIÈRES 2023

1. Prévision des cumuls pluviométriques

Pour la période Août-Septembre-Octobre (ASO) de 2023, il est attendu des cumuls pluviométriques excédentaires à tendance normale sur les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Sud, du Centre, du Plateau central, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun et la partie Nord des régions du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins.

Pour la région des Cascades et la partie Sud des régions du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins, il est prévu des cumuls pluviométriques normaux à tendance excédentaire (Figure 15)

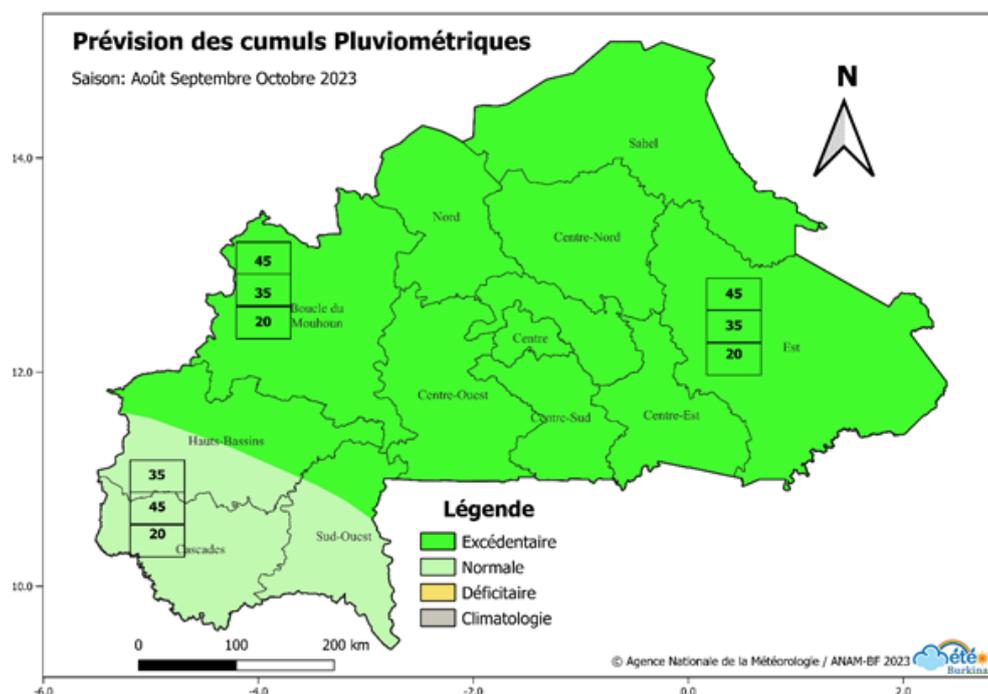


Figure 15 : Prévision des cumuls pluviométriques pour la période Août à Octobre 2023

2. Prévision des séquences sèches en fin de saison des pluies

Vers la fin de la saison des pluies, il est attendu des séquences sèches dont la durée pourrait être longue à proche de la moyenne comparativement à la normale établie sur la période de référence 1991-2020 sur l'ensemble du pays (figure 16).

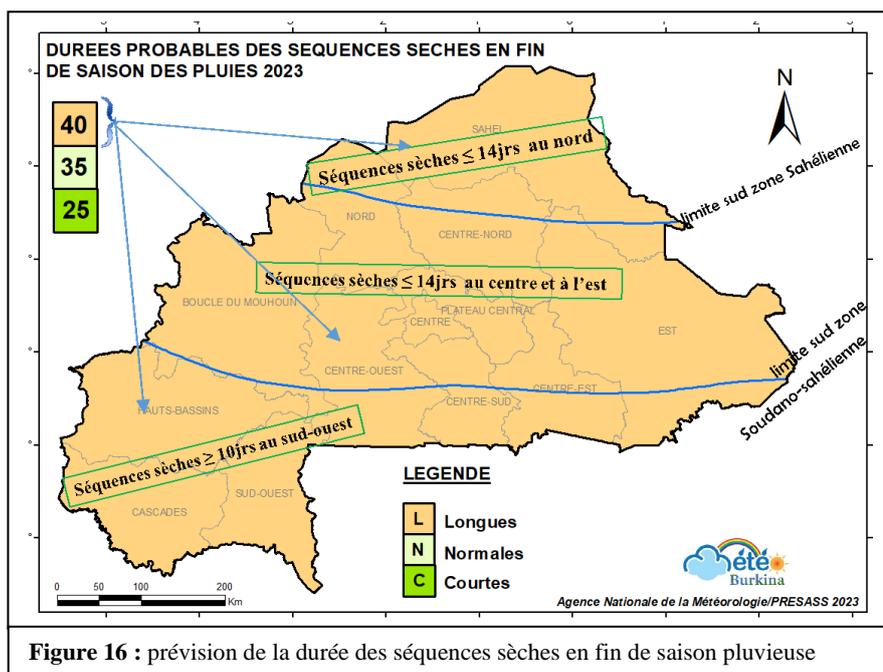


Figure 16 : prévision de la durée des séquences sèches en fin de saison pluvieuse

3. Prévision des dates de fin de la saison

La fin de la saison des pluies pourrait être normale avec une tendance tardive dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes du pays. Pour la zone soudanienne, une fin normale avec une tendance précoce est attendue comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (figure 17).

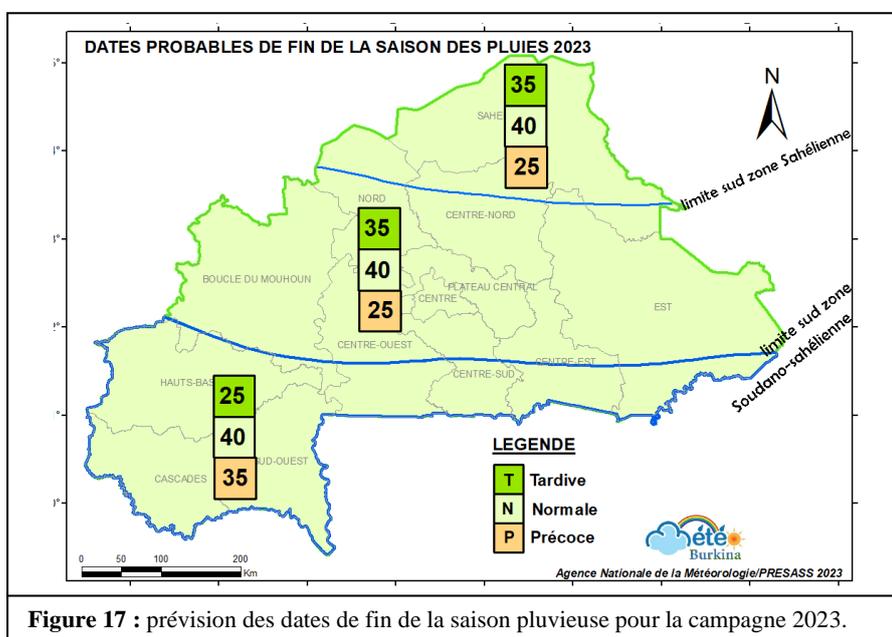


Figure 17 : prévision des dates de fin de la saison pluvieuse pour la campagne 2023.

Quelques conseils pratiques à certains secteurs socio-économiques

❖ Au regard du risque d'inondations :

Le caractère globalement pluvieux attendu sur le pays présage des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de cultures, de récoltes, de biens matériels et des vies animales et humaines dans certaines localités exposées. À cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation des zones inondables (habitations et cultures) ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- cultiver des spéculations adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- suivre de près les seuils d'alertes dans les sites à haut risque d'inondations, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays.

❖ Au regard du risque de maladies :

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (le choléra, la malaria, la dengue et la bilharziose, etc.).

De même les séquences sèches moyennes attendues sur le pays, pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération des germes et ennemies de cultures. A cet effet, il est recommandé de :

- disponibiliser les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de l'eau ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alertes sur les maladies à germes climato-sensibles ;
- prévenir les maladies en vaccinant les populations et les animaux ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (Chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

❖ Au regard du risque de sécheresse :

Il n'est pas exclu d'observer des séquences sèches relativement longues pouvant entraîner le déficit hydrique dans certaines localités du pays. Pour atténuer les risques sur les semis et la croissance des cultures, il est recommandé de :

- choisir les espèces et variétés tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- diversifier les pratiques agricoles, par la promotion de l'irrigation et du maraichage ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil.

